



Problème pour un titre de voyage

Par **leena**, le **27/02/2011** à **20:27**

Bonjour,
Je m'appelle Omar et j'ai 26 ans, ça fait maintenant une vingtaine d'années que j'ai quitté l'Argentine avec toute ma famille pour m'installer en Guyane française. J'ai donc fait mes démarches administratives en Guyane et j'ai pu avoir un titre de séjour au statut "apatride", j'ai aussi obtenu un titre de voyage. Ensuite pour poursuivre mes études je suis donc venu en France il y a 3 ans mais à la date d'expiration de mes papiers la sous-préfecture m'a renouvelé mon titre de séjour mais pour mon titre de voyage la sous-préfecture m'a demandé un acte de naissance de l'OFPR. J'ai fait des courriers à l'OFPR mais ils m'ont dit que je n'étais pas dans leur registre, je suis donc allé les voir et la conseillère qui m'a annoncé que la sous-préfecture m'avait délivré de faux papiers car je n'étais pas dans leur registre et quand je suis reparti voir la sous-préfecture, ils m'ont dit qu'ils ne pouvaient rien faire et de voir avec l'OFPR. Alors je ne sais plus quoi faire car j'ai toujours fait mes démarches comme le dit la loi et j'aimerais vraiment voir ma famille et peut-être même les rejoindre en Guyane. Actuellement je travaille depuis 1 an et demi pour cause financière. Qu'est-ce que dois-je faire ?

Par **mimi493**, le **27/02/2011** à **21:47**

Pourquoi étiez-vous apatride ?
(la législation argentine a changé et beaucoup d'Argentins apatrides peuvent désormais retrouver la nationalité argentine donc n'ont plus les mêmes droits en France)